

Décret n° 87/693 du 16/11/87
portant promotion au titre de l'an-
née 1984 de Monsieur OLESSA Lucien,
Vétérinaire Inspecteur des cadres
de la catégorie A hiérarchie I des
services Techniques (Elevage)

LE PREMIER MINISTRE,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 076/84 du 7 Décembre 1984, portant ra-
tification de l'ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984, portant
modification de certaines dispositions de la Constitution du 8
Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut
général des Fonctionnaires ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le ré-
gime sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 50/90/FP du 03/03/1960, fixant le sta-
tus commun des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Servi-
ces Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62
du 3 Février 1962 portant statut Général des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relati-
f à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires des cadres
de l'Etat ;
(/u le Décret n° 65/170/FP/BE du 25 Juin 1965 règle-
mentant l'avancement des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juil-
let 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires
des ;
(/u le Décret n° 86/877 du 18/6/86 sur la prise d'
effet des avancements et reclassements des agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 84/856 du 8 Août 1984, portant nomi-
nation du Premier Ministre ;
(/u le Décret n° 87/401 du 20 Août 1987, portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 87/402 du 20 Août 1987, portant
organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avan-
cements et révisions des situations administratives des agents
de l'Etat ;
(/u le Décret n° 87/692 /MTSSJ/DGFP/DGPCE du 16/11/87
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année
de Monsieur OLESSA Lucien, Vétérinaire Inspecteur des
cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques
(Elevage)

Vu le rectificatif n° 87/420 du 14.8.87 au décret n° 86/877 du 18.6.86

sur la prise d'effet financier des avancements et révisions des situations
Administratives,

D E C R E T E

Murcia

Article 1er : Monsieur OLESSA (Lucien), Vétérinaire Inspecteur de 2^e échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Elevage) en service à Brazzaville, est promu au titre de l'année 1984 au 3^e échelon de son grade ^{indice 1010} pour compter du 11/03/84 ACC = néant.

Article 2.- : Conformément aux dispositions du Décret n° 86/877 du 18/07/86 ~~modifié par le rectificatif n° 87/88 du 14.08.87~~ ~~les dispositions de l'article précédent~~ ~~produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre ;~~

Article 3.- : Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le Premier Ministre,
Le Garde des Sceaux,
Ministres du Travail, de la
Sécurité Sociale et de la
Justice,

Brazzaville, le 16 NOVEMBRE 1987

Murcia

- Commandant Dieudonné KIMBEMBE. -

- Ange Edouard P O U N G U I. -

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 2
- SGG/BC..... 2
- DGFP/DGFC..... 3
- DGB..... 2
- DCF..... 2
- MDR..... 2
- SGDR..... 2
- DE..... 2
- DAAF..... 2
- DAAFP/DCS..... 4
- CRF..... 1
- D/ETAT/DGFC..... 1
- INTERESSES..... 1.-